



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 25 mars 2024

Eoliennes flottantes en Méditerranée

Réunion publique le 27 mars 2024, à Agde

Une réunion publique sur les deux premiers projets de parcs éoliens flottants en Méditerranée se tiendra, **mercredi 27 mars 2024, à 18h, au Moulin des Évêques, Avenue du 8 mai 1945 à Agde**, en accès libre, en présence de Jacques LUCBEREILH, sous-préfet de Béziers.

Des représentants du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du Réseau de Transport d'Électricité (RTE) et des garants de la Commission nationale du débat public (CNDP) seront également présents.

Situé à plus de 25 km des côtes de l'Aude et de l'Hérault, le premier projet d'environ 250 MW, qui devrait comporter entre 10 et 20 éoliennes, se voit allouer une superficie de 48 km². Son extension d'environ 500 MW sera située à plus de 30 km des côtes, pour une superficie de 96 km². Le second projet se situe au large du golfe de Fos, dans les Bouches du Rhône. Prévus par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), ces deux parcs permettront de couvrir 10 % de la consommation annuelle en électricité des deux régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette réunion publique d'information et d'échanges s'inscrit dans le cadre du dialogue engagé par l'État et Réseau de Transport d'Électricité (RTE), maîtres d'ouvrage, avec les riverains et les acteurs concernés, sous l'égide des garants nommés par la Commission nationale du débat public. Elle a pour objectif de présenter l'état d'avancement des projets et leurs évolutions, de répondre aux questions des habitants et de recueillir leurs propositions.

Les participants seront également invités à échanger sur la planification de l'éolien en mer Méditerranée à horizon de 10 ans, puis à échéance 2050. Cette seconde séquence, prévue jusqu'à 20h30, est organisée par la Commission nationale du débat public dans le cadre du débat public « La mer en débat ».

Plus d'informations sur le [site du projet](#) et sur [X](#).

Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2